

## LECTURE, BIBLIOTHÈQUE ET SOCIÉTÉ

### Colloque APBD organisé en hommage à André Canonne

Michel MUYLAERT-GOBERT

Documentaliste, Université Libre de Bruxelles (ULB)

L'Association Professionnelle des Bibliothécaires et Documentalistes (APBD) a organisé, le 18 novembre 2010, un colloque sur le thème : *Lecture, bibliothèque et société*. Celui-ci s'est déroulé dans un lieu symbolique : le Centre culturel Le Scailmont à Manage, en hommage à André Canonne<sup>1</sup>, décédé il y a 20 ans et qui fut, entre autres, "modeste"<sup>2</sup> bibliothécaire communal dans cette localité durant de longues années.

Pascale Vanderpère, bibliothécaire-directrice de la Bibliothèque centrale de la Province de Hainaut à La Louvière a introduit la journée en expliquant les raisons de cet hommage, du choix du lieu et de la conjonction des forces de quatre institutions<sup>3</sup> pour l'organisation de ce colloque. Elle survole le programme de la journée légèrement modifié en raison de l'absence de Michèle Petit<sup>4</sup>.

Retenue par des obligations européennes, Fadila Laanan (Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse de la Communauté française) est représentée par Yvette Lecomte, qui prononce le discours d'ouverture. Au cours de celui-ci, elle dresse une esquisse de l'action d'André Canonne<sup>5</sup> pour nos bibliothèques. En voici quelques lignes de force : professionnalisation du secteur de la lecture publique (création du *CLPCF*<sup>6</sup>), amélioration de l'animation en bibliothèque publique en l'adaptant à chaque public cible. En outre, sa fougue lui permettait de déclarer ce qu'il y avait à changer pour améliorer la lecture publique en Communauté française. Madame Lecomte n'hésite pas à le qualifier de "prophète de la lecture publique". Elle conclut son intervention en inscrivant le nouveau décret de la lecture publique<sup>7</sup> – dont elle présente les objectifs – dans le prolongement des démarches initiées par André Canonne.

Après ces mises en bouche, les hommages de cinq de ses collègues et amis peuvent commencer.

#### André Canonne, passeur de savoir

Marie-Blanche Delattre, bibliothécaire au Musée royal de Mariemont, met en exergue les engage-

ments – dont certains visionnaires, selon elle – d'André Canonne. L'homme peut être vu sous différents angles : enseignant, bibliothécaire, écrivain et penseur. L'oratrice ajoute aussi ce qui le caractérisait tout au long de ses démarches : la persévérance et la convivialité.

À titre d'exemple, elle relate la formation à laquelle elle a participé en 1989 au Sénégal avec André Canonne (accompagné de son épouse, Colette, également bibliothécaire), dans le cadre d'accords bilatéraux conclus par la Communauté française avec ce pays. Au cours d'un stage résidentiel à Dakar, André Canonne préférait utiliser une méthode inductive (quelques points théoriques suivis par beaucoup de pratique et de mises en situation) – plutôt qu'un cours ex cathedra – pour coller à la réalité sociale. Elle évoque un jeu de rôle qui consistait pour le stagiaire à se placer dans la peau d'un lecteur (afin de lui permettre de se rendre compte des problèmes auxquels celui-ci pouvait être confronté). Cette expérience avait permis de mettre au jour une certaine carence en la matière à la Bibliothèque Léopold Senghor pourtant dirigée par une graduée en bibliothéconomie... issue de l'une de nos écoles.

Pour conclure son intervention, Madame Delattre renvoie à un article, de la plume d'André Canonne, paru en 1987 dans la revue *Lectures* et intitulé *Cataloguer m'ennuie*<sup>8</sup> et elle précise à ce propos que malgré les progrès technologiques, le discours d'André Canonne demeure toujours d'actualité.

#### Marchez droit, Canonne !

Pour Jacques Lanotte, Directeur général des Affaires culturelles du Hainaut, l'action de feu son ami vaut bien un hommage. Même si malgré tout, il n'aurait vraisemblablement pas apprécié. D'emblée, il le décrit avec un tempérament de franc-tireur. Puis, il retrace rapidement son parcours professionnel, en adoptant le style administratif en guise d'hommage humoristique à quelqu'un qui avait du mal à se plier aux règles administratives.

André Canonne, postulant en 1960 pour un poste de bibliothécaire à la Province de Hainaut, est finalement recruté par celle-ci comme rédacteur. Par la suite, il y deviendra assistant-bibliothécaire et finira comme responsable de la bibliothèque itinérante et circulante (du territoire précité) en date du 1<sup>er</sup> mai 1978. Il ajoute aussi que le 1<sup>er</sup> janvier 1983, il prend la Direction du *CLPCF*.

Comme André Canonne travaille à la province, il fait partie de la catégorie des fonctionnaires. C'est interpellant lorsque l'on connaît son attitude envers l'administration. De plus, comment pouvait-il limiter son action à un territoire précis alors que nous sommes sous le "régime" de la Classification Décimale Universelle. Dès ses débuts, André Canonne, par son tempérament, se dresse contre les procédures bureaucratiques qui masquent, selon lui, certaines alliances conclues dans l'ombre.

Jacques Lanotte dresse un portrait relativement sarcastique de la situation des bibliothèques carolorégiennes et louviéroises au début des années 1970 et de leur absence de collaboration à cette époque. André Canonne désirait changer cette situation, tout comme son futur ami qu'il rencontre alors. Mais il ne faisait pas "dans la dentelle" et était confronté à ceux qui cumulaient les fonctions et qui refusaient les collaborations par peur de perdre l'une d'entre elles.

Il retrouve le même genre de situation au niveau du cursus de formation des futurs bibliothécaires. Mais, André Canonne persévère et réussit notamment à uniformiser l'enseignement de la catalographie et à la rendre intéressante.

Et malgré ses appréhensions face à l'immobilisme de l'administration d'alors, il ira toujours de l'avant en :

- "forçant" parfois les choses comme lors du déménagement du service des bibliobus hennuyers à Strépy ;
- prônant des changements de mentalité. En effet, si certains déclaraient que les "*Hennuyers devaient se méfier des Liégeois*", il passait outre cette affirmation et postulait pour une implantation du *CLPCF* dans la Cité Ardente ;
- créant des liens entre les bibliothécaires et les documentalistes de tous horizons et en leur permettant de se ressourcer (création de l'APBD) ;
- anticipant les progrès : organisation d'un colloque en 1987, à Louvain-la-Neuve, à propos de l'informatisation des bibliothèques.

M. Lanotte aborde encore quelques aspects du parcours professionnel de son ami et met en exergue l'une de ses manies : la classification de

Bliss<sup>9</sup> qu'il appliqua à la bibliothèque de Manage et qu'il tenta d'implanter à la bibliothèque itinérante, mais sans y réussir. Il terminera en expliquant que s'il avait un côté sérieux, André Canonne possédait aussi un côté facétieux qui se reflétait peu ou prou dans son manuel de catalographie qui présentent des normes unifiées dont il fut l'un des initiateurs en 1979 et qui provoquèrent un tollé invraisemblable à l'époque.

Son mot de la fin fut une citation qu'André Canonne aimait particulièrement : "*Malheur aux tièdes !*".

## André Canonne, un scientifique des bibliothèques

Guy Biart, entre autres conservateur honoraire à la Bibliothèque universitaire Moretus Plantin à Namur, annonce, en préambule à son intervention, la réédition de l'ouvrage commémoratif<sup>10</sup>, paru en 1994, et le conseille vivement à ceux qui ne le possèdent pas encore : outre une bibliographie – établie par Charles Libon – et des écrits d'André Canonne permettant d'élargir l'approche de celui-ci, ce recueil reprend les principales thématiques abordées par André Canonne tout au long de sa carrière.

L'orateur explique que le premier devoir du bibliothécaire est, selon la formule, de servir son public. Mais, pour André Canonne, il existait aussi un "avant-premier devoir" dans le chef de celui-ci. À savoir : s'interroger sur la raison pour laquelle l'on est bibliothécaire.

Si André Canonne fut un bibliothécaire de terrain (cf. son parcours professionnel hennuyer), il était aussi un homme d'études, véritable scientifique des bibliothèques. Après avoir retracé le parcours formatif d'André Canonne, l'orateur signale que tout l'intéressait : des classifications (non limitées aux classiques "universelle" et de Dewey, mais aussi à celles de Bliss et de Ranganathan) au contact avec le public (rencontres suivies lors des tournées du bibliobus), en passant par la promotion de la lecture, tout en n'oubliant pas les "exclus" (enfants, prisonniers, analphabètes, gens des rues).

De plus, André Canonne prenait aussi de la hauteur en apportant une réflexion plus générale face à la culture. Guy Biart aborde aussi brièvement les nombreux débats auxquels André Canonne avait participé préalablement à la création du *CLPCF* en 1983, ainsi que ses démarches en vue du sauvetage des fonds documentaires du Mundaneum.

Avant de conclure, M. Biart rappelle aussi le projet qui lui tenait à cœur : la réalisation d'une encyclopédie de la bibliologie qui aurait comporté un millier de notices, s'étalant des réalités techniques de notre métier aux préoccupations socioculturelles, sans oublier des biographies de bibliothécaires ayant marqué la profession ou des entrées historiques consacrées à d'importantes bibliothèques.

L'orateur conclut qu'André Canonne était un contestataire bousculant les idées acquises au niveau des pratiques habituelles et qu'il n'était pas en reste pour imaginer des améliorations nécessaires au progrès du monde bibliothéconomique. Il ajoute que "*Le génie, c'est 5% d'inspiration. Mais, 95% de transpiration*". Aphorisme qu'André Canonne aurait pu appliquer à lui-même et qui pourrait servir de testament moral dont nous pourrions tous nous inspirer dans nos actions.

## L'écrivain Canonne

Raoul Dutry, entre autres administrateur-délégué des Amis des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, passera en revue les talents d'écrivain d'André Canonne en présentant les trois œuvres de fiction qu'on lui doit :

- *L'Arsor*, un roman qui fut publié par son ami Jacques Paulus aux Éditions Plurielles en 1979;
- *Fernand, ou l'impossible histoire* (1980, revu en 1989);
- *Il sera un jour*, nouvelle dans le recueil *Nouvelles polaires*, sorti en 1988, et rééditée par son fils Xavier en 1991 aux Marées de la Nuit.

Pour Raoul Dutry, André Canonne maniait le verbe avec précision et le souffle faisait vibrer tous ses écrits. Pour une analyse plus détaillée de ceux-ci, nous renvoyons aux actes du colloque qui devraient être disponibles sous peu<sup>11</sup>, car nous ne saurions mieux le faire que ce passionné.

Relevons cependant que le deuxième ouvrage cité fut présenté au Prix Plisnier. Mais il n'en sortit pas lauréat. Ce livre était très certainement en avance sur son temps. Suite à cet insuccès, l'auteur perdit quelque peu confiance en lui.

## André Canonne : un humaniste documentaliste

Pour Marie-France Blanquet, maître de conférences en sciences de l'information à l'Université de Bordeaux), l'intitulé du présent colloque résume

à merveille sa rencontre avec l'homme de partage que fut André Canonne.

L'intervenante nous conte les circonstances de leur première rencontre lors d'une conférence organisée par l'Association internationale des écoles en sciences de l'information, à Bordeaux en 1984, à propos de la formation continue des bibliothécaires, où notre collègue y présentait la situation belge. À l'époque, elle était documentaliste et ne savait pas vraiment ce qu'était un bibliothécaire<sup>12</sup>. Et c'est grâce à André Canonne, qu'elle a découvert l'autre facette de notre métier. En effet, en l'écoutant, elle apprend que bibliothécaire et documentaliste sont les deux branches d'un même arbre et qu'ils sont tous deux des humanistes car ils essaient entre autres de susciter le goût de la lecture (dont les aspects imagination et savoir sont intimement liés).

Ultérieurement, elle le retrouvera à Tunis, lors de la création – sous l'instigation de Robert Estivals – de l'Association Internationale de Bibliologie et à cette occasion, elle prendra aussi conscience d'un autre aspect "humaniste" d'André Canonne. À savoir, l'intérêt pour les professionnels que nous sommes de participer à des rencontres internationales visant à instaurer des coopérations et des collaborations entre différents pays dont les acteurs sont bien sûr des hommes et des femmes.

La conférencière cite également l'intérêt d'André Canonne pour le vocabulaire de la documentation ainsi que ses talents de pédagogue, puisque son introduction<sup>13</sup> à la réédition de la *CDU* fait toujours autorité. En effet, de par ses qualités, elle a été reprise dans les introductions des éditions ultérieures dans d'autres langues.

C'est ici que s'achève la partie commémorative consacrée à notre collègue décédé il y a vingt ans. Et pour suivre, il y aura encore deux interventions évoquant la situation contemporaine des bibliothèques.

## La Bibliothèque publique de Brême, petite mais puissante

Après avoir dressé un bref portrait de l'Allemagne et de son réseau de lecture publique, Barbara Lison, directrice du réseau des bibliothèques publiques de Brême, présente la bibliothèque centrale de sa ville en nous démontrant que celle-ci est certes "petite" mais qu'elle est puissante.

À l'appui de sa thèse, elle pointe entre autres les services et les manifestations mis sur pied pour les enfants et les jeunes, comme par exemple des actions à caractère de marketing visant à fidéliser les plus jeunes dès la crèche. Parmi d'autres services, mettons en exergue la possibilité d'emprunter certains ouvrages et/ou numéros de périodiques en version électronique directement sur le site de la bibliothèque brémoise.

La conférencière aborde également le changement de la politique des services induite par l'application de la stratégie des "Sinus-Milieus" dont son institution s'est servie pour définir des profils de lecteurs/usagers de la bibliothèque. L'approche "Sinus-Milieus" est devenue un outil de prédilection pour la recherche de nouveaux marchés dans nombre de grandes entreprises européennes. Elle est basée sur l'étude du milieu et de l'environnement social. Elle aboutit à définir des groupes cibles selon un modèle qui regroupe les gens en fonction de leurs attitudes et leurs modes de vie. La méthode combine les informations démographiques classiques (âge, adresse, sexe, statut social ou professionnel) avec les modes de vie réels des gens dans leur univers quotidien, leurs attitudes, leurs valeurs, leur affiliation sociale, leur "contexte" (le milieu) et leurs attitudes de consommation. Cette approche sociodémographique et psychographique permet donc une meilleure connaissance des groupes cibles, traduite dans un graphe général qui visualise les résultats.

Il permet donc d'analyser la population qui fréquente la bibliothèque et d'établir quels sont les groupes sous- ou sur-représentés et de planifier des stratégies nuancées de développement des services et des offres de la bibliothèque.

Finalement, elle nous propose une véritable réflexion à propos de notre profession.

Avant l'interruption de midi, il y eut une séance de questions-réponses très intéressante stimulée par la qualité des interventions.

## La bibliothèque comme projet de société

L'universitaire Claude Poissenot, sociologue des bibliothèques, enseignant chercheur à l'IUT Nancy Charlemagne, au Centre de Recherche sur les Médiations et à l'Université de Nancy 2, établit un certain parallèle entre la bibliothèque à l'époque d'André Canonne et celle qui nous est contemporaine. Par bibliothèque, il y a lieu, outre l'institution, de considérer, aussi les lecteurs et les différents types de publications disponibles

sur le marché. Il compare la position respective du livre et de la lecture, d'un point de vue sociologique, entre les années 60 – époque à laquelle André Canonne est entré dans le métier – et aujourd'hui. Or, à cette époque déjà, André Canonne constate que "le livre et la lecture sont en train de devenir minoritaires". Claude Poissenot confirme cette constatation car elle correspond à un déplacement de la culture de l'imprimé vers l'audiovisuel (télévision), puis vers le multimédia aujourd'hui. Le livre et la lecture ont perdu leur caractère sacré et exclusif d'unique médiateur de la culture.

Le conférencier prolonge ses constatations par toute une série de commentaires dans plusieurs sens et argumente en quoi il est d'accord ou pas avec certaines réflexions d'André Canonne.

Parmi celles-ci, relevons la démonstration suivante. Pour le conférencier, l'apprentissage de la lecture est, aux yeux du public, associé à l'école, ce qui n'est pas le cas pour les médias (TV, cinéma). Par contre, dans l'esprit des gens, la bibliothèque est liée à l'école. Dès lors, selon l'orateur, les bibliothèques doivent évoluer (pour ne plus être perçues uniquement à travers le prisme de la lecture) en élargissant leurs champs d'action. Le défi pour demain consiste en la création de bibliothèques plurielles. En effet, elles doivent devenir multiformes, car le public visé l'est aussi.

## Conclusions

Après une nouvelle séance d'échanges avec le public, il revient à Jean-François Fuëg (Service de la lecture publique) de conclure. D'emblée, il précise que si les bibliothèques changent, c'est le cas également de l'administration. Pour lui, le fil rouge de la journée reposait sur la citation déjà mentionnée "*Malheur aux tièdes !*". Il ajoute que le discours d'André Canonne demeure toujours d'actualité. Si dans l'hommage, le passé a été mis à l'honneur, il engendre aussi une vision contemporaine puisqu'il a été également question des bibliothèques et des bibliothécaires actuels. Il constate que la volonté d'André Canonne était de dépasser tous les aspects techniques de la profession (cf. *Cataloguer m'ennuie*) pour susciter l'audace nécessaire à l'amélioration de tout le reste.

Jean-François Fuëg nous résume aussi les objectifs du nouveau décret, caractérisé par l'obligation pour les bibliothèques de présenter des plans quinquennaux de développement des pratiques de lecture. Auparavant, la bibliothèque était considérée (voir décret de 1978) comme une épicerie : autant de m<sup>2</sup> de surface utile,

nombre de livres minimum, subsides connus, que l'institution se situe à Arlon ou à Comines. Mais maintenant, l'optique de la nouvelle législation s'avère différente puisqu'elle donnera beaucoup de liberté à tout un chacun.

La journée s'est terminée par la remise du *Prix André Canonne* à l'initiative de l'APBD. Cette cérémonie est introduite par la présidente de l'association, Laurence Boulanger, qui présente brièvement les quatre dossiers déposés cette année :

- la Maison du Conte du Brabant Wallon, associée à différentes bibliothèques publiques, qui proposait le projet d'animations *27 rue des Étoiles* ;
- les bibliothèques de Waimes, Vielsam et Malmedy qui soumettaient *Lire projet hors champs* à destination d'adolescents de 11 à 15 ans ;
- le *Centre dramatique de Wallonie* à Strépy et la bibliothèque de jeunesse louviéroise La Ri-

bambelle des mots avec *Art et petite enfance* ;

- la crèche et la bibliothèque communales de Berchem-Sainte-Agathe, qui emportèrent cette année le prix, avec *Tout petit, tu lis*, une action de sensibilisation à la lecture pour la petite enfance et de formation à destination des puéricultrices.

Ce colloque fut un succès, tant du point de vue professionnel (qualité des sujets) que de la convivialité (fraternité envers feu André Canonne). Il a rassemblé une centaine de personnes<sup>14</sup> dont des bibliothécaires des quatre coins de notre Communauté. Puisse cette journée d'étude, empreinte d'une émotion réelle, perpétuer le souvenir de ce grand homme – mais ô combien modeste – de la Lecture publique de notre pays. Et aussi servir d'exemple aux générations nouvelles de bibliothécaires-documentalistes de nos communautés.

## Notes

- 1 Le propos n'est pas ici de donner une biographie détaillée de celui-ci., Signalons cependant qu'il est né le 2 décembre 1937 à Wasmes et qu'il est décédé le 13 août 1990.
- 2 Nous employons ce qualificatif (non péjoratif dans notre esprit) car nous pensons que malgré toutes ses autres responsabilités professionnelles, il voulait préserver le contact avec tous les types de lecteurs et se démenner pour eux.
- 3 Outre l'APBD, cette rencontre était co-organisée par la *Bibliothèque centrale du Hainaut* (La Louvière), la *Bibliothèque centrale pour la Région de Bruxelles-Capitale* et l'*Administration communale de Manage*.
- 4 Celle-ci, n'ayant pu se déplacer, aurait dû prononcer l'intervention suivante : *Les bibliothèques, au cœur de la transmission culturelle*.
- 5 Elle précise aussi qu'elle pense qu'André Canonne n'aurait pas aimé un hommage tourné vers sa personne. Ce que la programmation du colloque a heureusement pu éviter.
- 6 Centre de Lecture Publique de la Communauté Française.
- 7 Il a été voté le 28 avril 2009.
- 8 Canonne, A. Cataloguer m'ennuie. *Lectures*, mars-avril 1987, n° 36, p. 18-21.
- 9 Pour plus de précisions à son propos, il y a lieu de consulter par exemple : Canonne, A. La classification bibliographique de H.E. Bliss. *Rencontres*, juillet-septembre 1969, n° 3,, p. 64-103.
- 10 Canonne, A. Lecture, bibliothèque et société : Recueil de textes choisis par un groupe d'amis Éditions du Céfal, 2010. ISBN : 2-87130-040-2.  
Toutes précisions complémentaires via la page d'accueil du site : <<http://www.apbd.be/>>
- 11 Les actes seront publiés par le Service de la Lecture publique dans la série *Les Cahiers*.
- 12 Il s'agissait du reflet de la situation française où l'un et l'autre s'ignoraient totalement.
- 13 Voir par exemple : Canonne, A. Introduction rédigée à l'occasion de la publication de la 5<sup>e</sup> édition abrégée, Classification décimale universelle, Édition abrégée, 7<sup>e</sup> édition, Liège, Éditions du Céfal, 2001. ISBN : 2-87130-100-X, p. 9-21.
- 14 Parmi l'assistance, nous mentionnons la présence de Madame Colette Canonne-Dambrain et de ses deux fils.